

Renseignements pratiques

Entrée libre mais inscription obligatoire

✉ Inscription en ligne :
<http://europa.unistra.fr>

✉ **Contact** : fru6703-contact@unistra.fr

**Manifestation validée au titre de la
formation continue des avocats**
N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale
de Strasbourg

Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Esplanade »

Lieu du colloque

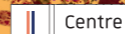
📍 Salle Alex Weill
Bâtiment | Faculté de droit
1 place d'Athènes
67000 Strasbourg

6^e journée d'actualité de l'espace de liberté, de sécurité et de justice

LES PERSONNES VULNÉRABLES EN DROIT DE L'ASILE

14 février 2020 | 9h00-17h00

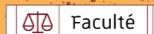
organisé par



des études internationales et européennes | CEIE

Université de Strasbourg

partenaire



de droit, de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

9h00 Ouverture de la 6^e journée d'études

Mot de bienvenue du doyen et du directeur du CEIE

9h15-9h30 **Introduction**, par les organisatrices

9h30-11h10 Contours de la notion

9h30-9h50 : Le concept de personne vulnérable, nouvelle catégorie du droit de l'Union ?, par **Frédérique Berrod**, Professeur de droit public, Université de Strasbourg, Centre des études internationales et européennes

9h50-10h10 : Regard d'un sociologue sur la notion de personne vulnérable en droit européen de l'asile, questions à **Smaïn Laacher** Professeur de sociologie, Université de Strasbourg, ancien juge assesseur à la CNDA, autour de son ouvrage « Croire à l'incroyable, un sociologue à la CNDA », par C. Haguenu-Moizard et F. Gazin

10h10-10h30 : The peculiarity of the definition of vulnerability emerging from the legal discourse on trafficking, par **Emilio Santoro**, Professeur de philosophie du droit, Université de Florence

10h30-10h50 **La notion de personne vulnérable dans la jurisprudence de la Cour EDH**, par **Ledi Bianku**, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme

10h50-11h10 Échanges avec la salle

11h10-11h25 Pause-café

11h30-13h00 Déclinaisons de la notion

11h30-11h50 : La "fondamentalisation" de la notion d'intérêt supérieur de l'enfant, par **Beata Jurik**, doctorante, CEIE, Université de Strasbourg

11h50-12h10 : Les étrangers malades, (intervenant à confirmer)

12h10-12h30 : Le traitement des mineurs étrangers dans le cadre du droit des données à caractère personnel, par **Roberta Bendinelli**, doctorante, Université de Strasbourg et de Sassari

12h30-14h00 Repas

14h00-15h30 Table-ronde sur la transposition de la notion dans les droits nationaux

Droit allemand, par **Matthias Wendl**, Professeur à l'Université de Bielefeld

Droit italien, par **Davide Petrillo**, doctorant, Université de Strasbourg

Droit belge, par **Hélène Gribomont**, doctorante, Université Louvain la neuve

Droit français, par **Julie Rondu**, Maître de conférences, Université de Strasbourg

15h30-16h00 Échanges avec la salle

16h00-16h30 **Conclusions de la 6^e Journée** par **Sylvie Saroléa**, Professeur, Université de Louvain la Neuve